

Participation

- Equipe dirigeante de Savoie Stations Domaines Skiables.
- Equipe municipale.
- OTI présent dans la salle

Pourquoi cette réunion ?

Initiée en concertation entre l'équipe municipale et l'exploitant du Domaine Skiable, cette réunion a été très suivie par environ 200 personnes, en majorité des résidents secondaires et des vacanciers.

Il y avait une réelle attente, de la part des participants, de mieux comprendre les difficultés d'exploitation et les choix douloureux qui ont dû être faits afin de garder une activité ski sur le plateau, ceci dans un contexte où le SCoT de Maurienne vient d'être annulé par le Tribunal Administratif de Grenoble.

L'équipe de SSDS et les représentants de la Mairie ont présenté « à livre ouvert » la situation actuelle et très vite un débat soutenu a pris place pendant plus de deux heures.

En 2017, alors que la commune était en cessation de paiement, la seule possibilité de poursuivre a été de confier l'exploitation à un professionnel qui a réalisé une rationalisation en profondeur du domaine skiable, arrêtant les remontées mécaniques sous-utilisées ou complètement obsolètes car irréparables.

Ce genre de travail est la spécialité de SSDS qui a redressé un nombre significatif de stations en difficulté quand elle le jugeait réalisable. Elle croit en Albiez, site exceptionnel, et en son potentiel de proposer une offre ski pendant encore 30 ou 40 ans. C'est dans ce cadre qu'elle est contractuellement liée avec Albiez jusqu'en 2026. Il est important que l'après 2026 soit étudié et construit dès maintenant, de telle manière que la nouvelle équipe municipale puisse avoir toutes les cartes en main pour décider de l'avenir d'Albiez.

L'ordre dans lequel les sujets sont retranscrits ici reflète les préoccupations des participants.

Secteur Vernet / Chatel

Le public a été très critique sur le démontage du télésiège de la Vernet, appareil agissant en véritable ascenseur pour une bonne partie du Plan, ainsi que sur la navette par bus mise en place en remplacement.

SSDS, comprenant parfaitement cette situation, insiste sur la nécessité économique de cette décision. Il n'y avait pas le choix.

Le remplacement de cet appareil par un téléski beaucoup moins coûteux était prévu immédiatement après le démontage. Le projet a pris du retard du fait de difficultés foncières, notamment droits de passage. Il a donc fallu mettre en place une servitude dans le cadre de la Loi Montagne pour contourner cette difficulté. Alors que le projet semblait prêt, permettant une construction du nouvel

appareil cet été 2023, avec un financement approuvé par les banques, une nouvelle contrainte est apparue. Avant toute construction, la régularisation du domaine skiable existant s'impose. De nombreuses parcelles exploitées en domaine skiable depuis des décennies, doivent être requalifiées en « s », c'est à dire autorisant la pratique du ski. Ceci ne peut se faire que par une révision du PLU. Celle-ci va être demandée en urgence.

Il faut savoir que deux projets possibles sont actuellement sur la table : soit démonter le Chatel et installer un nouveau télési à enrouleurs, soit réutiliser le Chatel en corrigeant sa trajectoire après le virage pour permettre une descente vers le Col en tracé bleu.

Liaison avec les Karellis

Le public est abondamment revenu sur le projet de liaison avec les Karellis. Celui-ci, dans son état initialement prévu, a été bloqué par le Tribunal Administratif de Grenoble. Tout est à reprendre à présent, tant sur le plan administratif que financier.

Administrativement, il faut mettre à profit les années en cours (2023 – 2025) pour préparer un projet révisé, plus facilement réalisable dans le nouveau cadre réglementaire actuel.

Sur le plan financier, le modèle initial, basé sur la rentabilisation au moyen de 1100 lits supplémentaires n'est plus. Nombre de programmes immobiliers sont en cours de révision à la baisse, notamment du fait de la diminution de la ressource en eau. 495 lits restent prévus, mais il faut trouver la clientèle.

On parle aussi de subventions. Dans ce domaine, il ne faut plus rêver. Ce n'est plus du tout dans l'optique de l'Etat, à quelque niveau que ce soit, de financer des domaines skiables.

Alternatives au ski alpin

Le plateau de Montrond revient aussi souvent dans les questions. Pourquoi y avoir abandonné le ski de fond? Là encore, il s'agit d'un problème réglementaire. Dès lors qu'une piste est tracée, tout exploitant se doit d'assurer la sécurité et les sauvetages. Mission actuellement impossible pour l'Exploitant sans revenus associés.

Une réflexion est en cours pour trouver des alternatives, avec une même approche pour la pratique du ski de randonnée et de la raquette à neige.

Les critiques sur la non mise en valeur de pistes de desserte comme celle de la Praz sont également nombreuses. Là encore, il s'agit de sécurité. Ces pistes traversent des couloirs d'avalanche très actifs.

Publicité et communication

Une longue discussion sur la communication, la publicité, la nécessité de travailler ensemble revient en plusieurs épisodes.

Les participants sont nombreux à insister sur l'urgence à stopper complètement le dénigrement systématique d'Albiez auprès de la population, des visiteurs et résidents secondaires, ceci dépassant largement le cadre de la commune. On peut complètement tuer Albiez ainsi.

La promotion d'Albiez a été jugée insuffisante ces dernières années.



Des actions concrètes ont été mises en place cette année avec l'OTI. La visibilité d'Albiez sur son site s'est considérablement améliorée. Un travail plus étroit entre la Commune et l'OTI est en place.

On peut aussi citer le Comité Municipal (Socio-professionnels, élus, population, institutionnels) qui travaille activement sur la base de propositions de la population. Un recentrage récent initié par l'OTI au sein de ce Comité a permis de réfléchir puis définir l'identité d'Albiez, ses atouts et sa clientèle cible. Une restitution par ce Comité sur l'avancement des travaux interviendra cet automne devant le Conseil Municipal.

La feuille de route est tracée par plusieurs participants : la Population d'Albiez, le Conseil Municipal et l'ensemble des prestataires doivent travailler activement, main dans la main, au-delà de toutes querelles partisans.

Un appel fort est enfin adressé à la population : SSDS et les équipes d'animation manquent cruellement de logements louables au mois ou à la saison pour les employés saisonniers.

SSDS insiste aussi sur le fait que le très mauvais climat actuel rend de plus en plus difficile ses recrutements de saisonniers.

Actions visibles dès cet hiver :

Fiabilisation de la neige de culture, créations ou modifications d'espaces ludiques, amélioration des horaires d'ouverture.

De nouvelles pistes de luge ont été discutées, mais pour l'instant, leur viabilité économique et sécuritaire reste à démontrer.

Harmonisation et coordination des trois sites Instagram et Facebook.

Programme immobilier lancé au Mollard.

Conclusion

Il y a consensus pour dire que cette réunion était nécessaire ; d'autres devront suivre au fil des améliorations prévues. La discussion a été franche, vive mais toujours attentive et respectueuse, preuve que la passion pour Albiez est bien présente.